

# Mineurs isolés : un afflux sans précédent

Conseil départemental et associations saturent. Des moyens sont nécessaires pour gérer l'afflux inédit de mineurs étrangers.



Angers, hier. À défaut de mieux, cinq mineurs isolés sont en ce moment hébergés dans un grenier du squat de La Rose. Photo CO - Josselin CLAIR.

Cyprien MERCIER

cyprien.mercier@courrier-ouest.com

En 2013, le Maine-et-Loire avait accueilli 63 mineurs non accompagnés (MNA). Au 31 août 2017, on en dénombrait déjà 435. Un afflux considérable difficile à gérer. Une fois n'est pas coutume, Conseil départemental et associations investies dans l'aide aux migrants, Ligue des Droits de l'Homme en tête, s'accordent sur ce point.

Dans une lettre adressée au gouvernement le 1<sup>er</sup> septembre dernier, Christian Gillet, président du Conseil départemental, tire la sonnette d'alarme. Parlant d'une situation « critique », il constate impuissant : « Si le Département est fier d'assurer sa mission de protection de l'enfance et qu'il prend toute sa part dans la crise migratoire que traversent la France et l'Europe, l'arrivée sans précédent de jeunes se déclarant mineurs non accompagnés sur notre territoire ne permet plus un accueil dans des conditions acceptables ».

Un constat qui se confirme sur le

terrain. Les services du Conseil départemental sont débordés. Les dispositifs d'hébergement sont saturés. Dans l'agglomération angevine, une dizaine d'hôtels affichent complet depuis des mois (lire ci-dessous). L'association L'Abri de la Providence, particulièrement active dans l'accueil des jeunes migrants, a augmenté ses effectifs. Pas suffisamment pour gérer l'afflux, ce qui entraîne un important turnover dans des effectifs à bout de souffle.

## « L'urgence est aujourd'hui, on ne peut attendre »

Comme bouffée d'oxygène, Christian Gillet compte donc sur le gouvernement : « La politique migratoire est une prérogative régaliennne » rappelle le président du Département. « Suite à de multiples interpellations, le précédent gouvernement s'était engagé à mieux prendre en charge le financement de la prise en charge des MNA. Nous ne voyons pourtant rien venir ». Du côté de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), on s'inquiète de la

multiplication du nombre de mineurs laissés sans protection dans les rues d'Angers faute de places pour les accueillir dans les structures officielles. L'association rappelle que « tout mineur non accompagné dont on ne peut joindre ni les parents, ni les tuteurs doit être pris en charge par le conseil départemental, qu'il soit étranger ou non. C'est explicitement dans ses attributions légales. De fait, dès qu'il est saisi, le président du Conseil départemental, en l'occurrence M. Gillet, devient le tuteur de ces jeunes, en attendant l'évaluation de leur situation ».

Pour la LDH, M. Gillet se met dans « l'illégalité » en ne protégeant pas immédiatement l'ensemble des mineurs. « Quand des parents laissent leurs enfants mineurs à la rue, très justement nous nous indignons. C'est pourtant ce que fait régulièrement le Conseil départemental depuis plus d'un mois ». La Ligue des Droits de l'Homme, le Secours catholique, la Cimade et divers autres acteurs associatifs angevins assurent pouvoir prendre en charge ces mineurs isolés, sans attendre une hypothétique aide de

l'État. « L'urgence est aujourd'hui, on ne peut attendre ».

Leurs bénévoles sont nombreux et actifs, et peuvent suppléer aux services départementaux surchargés. « Ce dont nous avons besoin, c'est l'autorisation d'utiliser des locaux vacants appartenant aux collectivités ».

Un vœu exprimé dans une nouvelle lettre transmise hier à M. Gillet par le Collectif de soutien aux sans-papiers : « Nous vous rappelons que plusieurs associations angevines sont en capacité de participer à l'accueil de ces personnes sans coût pour la collectivité. Il suffirait que les autorités entrent en possession de locaux appartenant aux collectivités au lieu de saisir la justice pour mener des procédures d'expulsion. En conclusion laissez-nous nous substituer aux obligations des pouvoirs publics en procédant à quelques travaux de salubrité dans les locaux occupés ».

Mercredi prochain, le 13 septembre, la justice doit justement se pencher sur le sort du squat de La Rose à Angers.

## « L'impression d'être un directeur de colonie »

À Angers et dans les alentours, une dizaine d'hôtels sont réquisitionnés pour héberger ces jeunes. Un hôtelier témoigne.

Mardi soir dans un hôtel du centre d'Angers. Deux jeunes garçons décident d'aller prendre l'air dans les ruelles de la ville. En quittant les lieux, le sourire aux lèvres, ils saluent le patron et échangent quelques mots avec lui.

À l'étage, la vingtaine de chambres est occupée par 25 mineurs isolés. « Ça fait un an et demi que l'hôtel est plein » explique le gérant. En ce moment, les occupants sont majoritairement originaires d'Afrique de l'ouest, de Côte d'Ivoire et Guinée notamment. Tous entre 16 et 18 ans.

Au départ, l'hôtelier a été sollicité par le Conseil départemental pour héberger ces mineurs isolés, en attendant qu'une solution plus pérenne ne soit trouvée pour eux. « Normalement, ils

ne doivent pas rester bien longtemps, deux à trois semaines. Le temps de savoir s'ils sont bien mineurs, de mettre en place un suivi. Mais en ce moment, tous les appartements du Conseil départemental et des associations sont pleins, il est difficile de trouver des solutions, donc ces jeunes restent plus longtemps. Plusieurs mois pour certains ».

### « Ce sont des enfants, des ados »

Dans l'agglomération angevine, près d'une dizaine d'hôtels sont réquisitionnés et pleins à craquer. Sur les 25 mineurs hébergés dans cet établissement, une quinzaine est scolarisée. « Même s'ils ont de grosses lacunes, ça les occupe ». Car le risque pour eux, c'est le manque d'encadrement et l'ennui.

« J'ai un peu l'impression d'être directeur de colonie » confie l'hôtelier. « Certains les laissent livrés à eux-mêmes, moi j'ai décidé de m'investir, de les aider. Cela demande beaucoup de temps, pas mal

de stress. Des situations sont parfois dures moralement ».

« Il ne faut pas oublier qu'ils sont mineurs. Ce sont des enfants, des adolescents, débarqués dans un environnement qu'ils ne connaissent pas » continue le patron d'hôtel. « Un jour, l'un d'eux avait l'air vraiment triste. Il m'a expliqué que ses parents lui manquaient. Je lui ai proposé de leur envoyer une carte, mais ils n'avaient pas d'adresse. J'ai proposé de les appeler, mais ils n'ont pas de numéro de téléphone ».

Cette déconnexion avec leur famille, leur pays, leur culture, le manque d'occupations, l'ennui, les délais de prise en charge créent parfois des tensions. « Ça se passe très bien avec moi » assure l'hôtelier. « Entre eux, il peut y avoir des soucis. En deux ans, j'ai eu trois bagarres. Ça n'est pas grand-chose avec 25 jeunes ici en permanence. La cause, c'est toujours l'incompréhension, le désespoir ».

## LES MNA EN CHIFFRES

Dans le Maine-et-Loire depuis 2015

**MNA** : Mineurs Non Accompagnés

### LES JEUNES MIGRANTS

Accueil et prise en charge par les services du Conseil départemental



### BUDGET DE PRISE EN CHARGE

5,5 millions d'euros en 2017

+50% par rapport à 2016

Infographie CO - Source : Conseil départemental de Maine-et-Loire